

Cahier des charges « Les Muséales en Normandie »

Concours d'écriture et de création artistique en partenariat avec les musées du territoire

I Le dispositif

Les délégations académiques à l'action culturelle de la région académique Normandie, proposent aux élèves des collèges et lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, pour cette année scolaire 2019-2020, un concours intitulé « Muséales en Normandie ».

Ce dispositif favorise l'accès aux musées partenaires de la région académique, les élèves étant invités à travailler de manière interdisciplinaire autour d'œuvres choisies.

Ils sont amenés à rédiger un texte et à réaliser une production artistique (plastique, musicale, sonore, cinématographique ...), enrichissant ainsi leur Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (P.E.A.C)

Les « Muséales en Normandie » 2019-2020 s'inscrivent dans la 4ème édition du festival « Normandie Impressionniste »

Les musées partenaires de l'académie de Caen

- Musée des Beaux-Arts de Caen,
- Musée d'Art et d'Histoire de Lisieux,
- Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard de Bayeux,
- Musées Emmanuel Liais et Thomas Henry de Cherbourg,
- Musée des Beaux-Arts de Saint-Lô,
- Artothèque,
- Frac Normandie Caen,
- Musée du Château de Flers,
- Musée archéologique de Vieux-la-Romaine,
- Musée des Beaux-Arts et de la dentelle d'Alençon,
- Musée Eugène Boudin à Honfleur,
- Musée Quesnel Morinière de Coutances (sous réserve)
- le château-musée de Saint-Germain de Livet,
- le musée du Vieux Manoir à Orbec.

Les musées partenaires de l'académie de Rouen

- Musée des Beaux-Arts de Rouen RMM,
- Maison des Champs – Maison Pierre Corneille RMM, Petit Couronne,
- Musée de l'Horlogerie, Saint-Nicolas d'Aliermont,
- Château-Musée de Dieppe,
- Frac Normandie Rouen, (Dans le cadre de « Une œuvre, un établissement »)
- Musée Industriel de la Corderie Vallois RMM, Notre-Dame-de-Bondeville,
- MuMa, Musée d'Art Moderne André Malraux, Le Havre,
- Musée Victor Hugo, Villequier,
- Musée d'art, d'histoire et d'archéologie, Évreux,
- Musée Alphonse-Georges Poulain, Vernon,
- Musée du Verre, Conches,
- Musée des traditions et arts normands, Château de Martainville,
- Musée des Beaux-arts, Bernay,

- Maison des arts « Solange Baudoux », Evreux,
- Musée des Pêcheries, Fécamp,
- Musée Nicolas Poussin, Les Andelys,
- Musée Alfred Canel, Pont-Audemer,
- Musée d'Histoire de la vie quotidienne, Saint-Martin la Campagne.

Cette liste est susceptible d'être actualisée.

Chaque année un nouveau sujet est proposé aux musées. Ceux-ci convoquent alors deux à trois œuvres qui leur semblent pouvoir susciter la création littéraire tout comme la création artistique (plastique, musicale, sonore, cinématographique...).

Thème de l'édition 2019 – 2020 : Le carnet du créateur – « Au jour le jour »

Imaginez et créez le carnet de l'artiste, objet qui associe différents genres de textes (journal intime, articles pour des revues ou des journaux, lettres, croquis, illustrations, poèmes ...).

Cet objet, qui peut multiplier les supports (sonore, vidéo, numérique), relatera le cheminement au jour le jour d'un artiste vers l'œuvre que vous avez choisie.

Vous serez attentif à la période et aux circonstances de création ainsi qu'à l'environnement artistique et littéraire.

Cette thématique fait écho à celle de la 4ème édition du festival « Normandie Impressionniste »

II - Déroulement

En raison des droits de diffusion, un visuel des œuvres sélectionnées par les musées est envoyé aux enseignants après inscription.

Les professeurs en charge du projet dans chacune des deux académies, permettent aux enseignants de rentrer en contact avec les services des publics et services éducatifs des musées partenaires, qui, en fonction des classes inscrites, leur feront parvenir des dossiers pédagogiques sur les œuvres.

Néanmoins, la première rencontre entre l'élève et l'œuvre doit être favorisée *in situ* afin de favoriser un climat de création. Il est donc recommandé aux enseignants d'apporter des informations sur les œuvres dans un second temps.

Ce contact direct avec les œuvres nécessite donc une ou plusieurs visites au musée. Pour les classes qui ne peuvent se déplacer, des solutions peuvent être envisagées. Contactez à cet effet les professeurs en charge de ce dispositif :

- Anne-Sophie Fouénard, professeure-relais auprès de la DAAC de Caen
anne-sophie.fouenard@ac-caen.fr

- Natacha Petit, responsable académique auprès de la DAAC de Rouen
natacha-cecile.petit@ac-rouen.fr

À partir d'une œuvre clairement déterminée par la sélection proposée par le musée, un travail interdisciplinaire est alors mené par les enseignants.

Chacune des classes choisit ensuite un texte et une production artistique pour la représenter, résultat du travail de la classe entière ou d'un groupe d'élèves. Les expériences pédagogiques menées sont retracées dans une fiche jointe aux travaux envoyés.

Chaque classe ne présente qu'une seule production limitée à 2 000 mots (longueur variable selon les sujets), résultat du travail de la classe entière ou d'un groupe d'élèves. La production peut être réalisée dans le cadre d'un projet EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires).

En réponse au sujet donné, les enseignants envoient une création littéraire (d'une longueur maximale de 2000 mots) et une création plastique, cinématographique ou sonore (d'une durée maximale de dix minutes).

Une copie numérique (du texte, de la fiche pédagogique et des visuels de la création plastique) est envoyée à chaque délégation académique à l'action culturelle des rectorats de Caen et Rouen (en plus du dépôt physique de certaines œuvres).

Un jury, composé des représentants des différents musées, des inspecteurs pédagogiques (IA-IPR), des deux professeurs en charge de l'opération et des deux délégués académiques à l'action Culturelle, se réunit alors et désigne les travaux lauréats en fonction des trois catégories suivantes :

- ◆ 1^{ère} catégorie : 6^{ème} et 5^{ème} de collège
- ◆ 2^{ème} catégorie : 4^{ème} et 3^{ème} de collège
- ◆ 3^{ème} catégorie : classes des lycées

Un compte rendu de délibération du jury est transmis ensuite aux participants accompagné d'un retour précis sur chacune des productions littéraires et artistiques.

Les classes lauréates sont conviées à une remise des prix inter-académique lors d'une journée durant laquelle des visites de structures culturelles et des rencontres sont proposées.

Une brochure des productions lauréates, mises en regard avec les œuvres des musées, sera éditée.

Un site internet dédié à l'opération et à son accompagnement pédagogique est proposé aux enseignants inscrits dans l'opération

www.musealesennormandie.fr

III – Calendrier 2019 - 2020

- **Mercredi 16 octobre** : retour des inscriptions des enseignants avec choix d'une structure muséale partenaire de proximité.
- **Mercredi 6 novembre** : retour des dossiers pédagogiques sur les œuvres et envoi aux enseignants ;
- **Mardi 24 mars** : date limite d'envoi des carnets de créateurs d'élèves aux délégations académiques par courriel à : daac@ac-caen.fr et daac@ac-rouen.fr
- **Semaine du lundi 30 mars au vendredi 03 avril** : délibération jury des Muséales en Normandie.
- **Mai 2020** (date précisée ultérieurement) : remise des prix à Caen